

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :

## JEUDI 28 NOVEMBRE 2019 A 20 HEURES SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ARLUISON

## ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du rapport 2019 de la « Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées » (C.L.E.C.T.)
- 2. Annule et remplace la délibération n°701 du 25 septembre 2019 Garantie d'emprunt pour la Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré PLURIAL NOVILIA concernant l'opération de construction en VEFA de 122 logements sociaux 1-3, rue Henri François
- 3. Délégation de Service Public pour l'exploitation du marché d'approvisionnement Contrat de Concession
- 4. Renouvellement labellisation Point Information Jeunesse
- 5. Modifications apportées aux documents Protocole d'accord pour l'accueil d'un enfant souffrant de troubles de la sante Nécessitant un régime alimentaire adapté et nécessitant la fourniture d'un panier repas par la famille
- 6. Concours de nouvelles d'Ozoir-la-Ferrière règlement de l'édition 2020
- 7. Liste des dérogations dominicales proposées pour les commerces de détail au titre de l'année 2020

- 8. Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine et Marne
- 9. Protection fonctionnelle et juridique des agents municipaux, des élus et de leurs ayants droit
- 10. Prestation de services pour la surveillance de baignade et la dispense d'activités nautiques à la piscine communale
- 11. Mise à jour du tableau des effectifs des agents titulaires et contractuels sur postes permanents
- 12. Compte rendu au conseil de l'exercice des pouvoirs délégués
- 13. Questions diverses

Fait à Ozoir-la-Ferrière le 22 novembre 2019

Le Maire,

Jean-François ONETO.